GazMétro
1717, rue du Havre
Montréal Qc H2K 2X3
tél.: 514 598-3444
www.gazmetro.com

Vincent Regnault, Avocat
Chef de service
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3102
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : vregnault@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com

PAR SDÉ ET PAR MESSAGER

Le 12 septembre 2014

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Avis sur les approvisionnements en fourniture et transport de gaz naturel nécessaires pour répondre aux besoins en gaz naturel des consommateurs québécois à moyen et long termes
Notre dossier : 312-00705
Dossier Régie : R-3900-2014

Chère consoeur,

Nous avons pris connaissance des correspondances des procureurs du ROEÉ et des procureurs de SÉ-AQLPA relatives au déroulement procédural du présent dossier et souhaitons formuler les commentaires qui suivent.

Nous comprenons l'objectif que poursuivent ces deux intervenantes avec leurs suggestions et nous ne nous objectons évidemment d'aucune façon à ce que la Régie dispose de l'ensemble des éléments pertinents afin de rendre un avis complet. Toutefois, aussi louable soit cet objectif, nous soumettons respectueusement que ces suggestions sont de nature à transformer un processus consultatif en un débat contradictoire. Or, telle n'est pas la nature de la procédure enclenchée par la Régie comme elle le soulignait dans sa correspondance du 11 septembre dernier. Si des éléments soulevés dans le(s) rapport(s) commandé(s) par TCPL soulèvent des questions additionnelles, la

Régie aura l'opportunité de les poser dans le cadre des audiences qui débuteront le 6 octobre prochain.

Considérant ce qui précède, nous demandons à la Régie de rejeter les propositions du ROEÉ et de SÉ-AQLPA.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos sentiments les meilleurs.

(s) Vincent Regnault

Vincent Regnault
VR/

c.c. : Me Louise Tremblay, procureure de Gazifère